

Avis de constitution

SOCIETE « TEMAHH MINING CORPORATION » en abrégé « TMC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9 E TRANCHE EN  
FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TEMAHH MINING CORPORATION »

en abrégé « TMC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
EXPLOITATION DE CARRIÈRES ET MINES FORAGE  
ET DYNAMITAGE;  
FOURNITURES ET FABRICATION DE PRODUITS  
EXPLOSIFS;

VENTE ET LOCATION D'ÉQUIPEMENTS ET OUTILS;

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS;

GESTION QHSE;

CONSULTATION ET SERVICES TECHNIQUES;

TOPOGRAPHIE;

TRANSPORT ET LOGISTIQUE;

FORMATION ASSISTANCE ET CONSEIL;

ÉTUDE TECHNIQUES;

PRESTATIONS DIVERSES;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9 E TRANCHE EN  
FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) Mlle DION PAULE MIREILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06714 du 24/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83443/GTCA/RC/2023 du 24/11/2023

